



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - - Solidarité

**MINISTRE D'ETAT CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA PROMOTION FEMININE ET DE
L'ENFANCE**

ALLOCUTION

DE

**SON EXCELLENCE MADAME CHERIF NANTENIN KONATE, MINISTRE D'ETAT
CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA PROMOTION FEMININE ET DE
L'ENFANCE**

A LA 56^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

New – York Février – Mars 2012

S.V.P. Vérifiez à l'audition

- **Excellence Madame la Présidente ;**
- **Mesdames, Messieurs les délégués;**
- **Mesdames et messieurs ;**

Permettez-moi de féliciter le bureau pour son élection et pour la qualité de la conduite des travaux de notre session

Aussi, je voudrais vous transmettre les chaleureuses salutations de **Son Excellence, le Professeur ALPHA CONDE, Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat et de son Gouvernement** ainsi que leurs félicitations pour la tenue de la présente session sur le thème : *Autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et le règlement des problèmes actuels ;*

Notre pays accorde une importance particulière aux résultats des présents travaux car, le thème prioritaire est au centre des préoccupations des autorités de la République de Guinée.

Madame la Présidente ;

Toutes les études que nous avons menées sur la question de la pauvreté ont permis d'établir que les femmes sont les plus pauvres, les plus vulnérables, les moins dotées de capacités et de ressources leur permettant de faire prévaloir leurs droits et leurs intérêts. En République de Guinée, 86% des pauvres vivent en milieu rural dont 53,3% de femmes.

Prenant en compte cette situation spécifique des femmes en milieu rural, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP2) a accordé une place spéciale à la problématique Genre et Equité. Cette stratégie vise en particulier à favoriser la participation des femmes à la vie politique et aux instances de prise de décision en vue de corriger les inégalités entre les sexes.

Dans mon pays, la République de Guinée, les activités agricoles sont pratiquées en grande partie par les femmes dont 85% vivent en zone rurale. Elles représentent 53,3% de la main d'œuvre agricole, consacrent 80% de leur temps à l'agriculture et sont en majorité analphabètes et ignorent leurs droits.

Dans le monde rural, les femmes sont présentes sur toute la chaîne de production agricole. Malgré leur contribution au développement elles ont un faible accès aux ressources, aux facteurs de production et ne contrôlent qu'une infime partie des richesses découlant de ce secteur. Le peu de bénéfice qu'elles tirent de cette activité est consacré à l'entretien de la famille et à l'éducation des enfants.

Pour contourner leurs difficultés d'accès aux institutions financières, les femmes en milieu rural ont créé d'autres mécanismes tels que les tontines. L'Etat intervient à son tour par la mise en place de fonds à travers des projets et programmes qui ne couvrent malheureusement pas encore l'ensemble du pays.

Madame la Présidente ;

Les données énumérées plus haut prouvent la pertinence des thèmes inscrits à l'ordre du jour de notre session. C'est pourquoi, la République de Guinée apporte tout son soutien aux positions exprimées par le Groupe Africain, le groupe des Non Alignés et le Groupe des 77 et la Chine, car la promotion de la femme et du genre a toujours été au centre des préoccupations politiques, économiques et sociales de mon pays.

Cette volonté politique se traduit par la ratification de la quasi-totalité des instruments juridiques régionaux et internationaux de protection et de promotion des droits des femmes ainsi que des actions en faveur des femmes.

A titre d'exemples :

- ✓ L'installation des plates formes multifonctionnelles pour lutter contre plusieurs dimensions de la pauvreté des femmes et la création d'emplois en milieu rural ;
- ✓ Un programme d'alphabétisation en direction des femmes des communautés rurales.
- ✓ La poursuite de la politique de formation des sages femmes et leur déploiement dans les centres de santé en milieu rural ;
- ✓ La mise en place des centres d'écoute, d'orientation et de conseil des femmes en milieu rural;
- ✓ La création d'un fonds de solidarité nationale en faveur des femmes et des jeunes ;
- ✓ La formation des femmes rurales en leadership féminin et en techniques de prévention et des gestions des conflits communautaires ;
- ✓ La réalisation d'activités pour l'implication des femmes à la gestion des ressources naturelles ;
- ✓ La création d'une Agence Nationale de micro finance rattachée à la Présidence de la République ;
- ✓ La mise en place d'un programme de renforcement de capacités des femmes rurales à la maîtrise des techniques agricoles.

Madame la Présidente ;

Depuis plus de 50 ans, nous avons élaboré des politiques, des programmes et des projets en faveur des femmes sans véritables résultats sur leur quotidien.

Permettez Madame la Présidente de formuler le vœu que les résolutions et recommandations de la 56^{ème} session se traduisent en actes concrets pour sortir les femmes de la pauvreté.

Je voudrais, au nom des femmes de guinée, transmettre les vœux de réussite et de pleins succès aux présentes assises ;

Je voudrais également adresser mes vives félicitations à la Commission de la Condition de la Femme pour la tenue de cette session et des initiatives porteuses pour un meilleur avenir des femmes du monde rural.

Et que les femmes victimes des conflits de par le monde trouvent ici l'expression de notre compassion et de notre solidarité.

Je ne saurai terminer sans remercier la communauté internationale pour le soutien apporté à la République de Guinée pendant les moments difficiles de la transition et je saisis cette occasion solennelle pour demander qu'elle continue à accompagner les autorités dans leur programme de développement durable.

Je vous remercie.

